

BRUYÈRES ET MONTBÉRAULT

INFOS

SPÉCIAL RENTRÉE 2019



Bruyères et Montbérault

(département de l'Aisne)

Village de l'Aquarelle

au fort de BRUYERES

Dimanche 08 Septembre 2019
de 10 h à 18 h



LE MOT DU MAIRE :

L'été, les vacances sont des périodes propices à l'envoi de cartes postales. J'ai moi-même reçu de belles photos et un petit mot me montrant quelques herbes folles dans les allées du cimetière. Je suis désolée de ne pas avoir pu répondre à Monsieur ou Madame Anonyme, mais cher Anonyme sachez que l'entretien du cimetière me préoccupe tout autant que les autres missions qui incombent à un Maire. Si je vous dis que Bruyères et Montbérault c'est plus de 11 km² de superficie, plus de 11 km de voies communales et plus de 55 km de chemins communaux, vous comprendrez aisément, cher Anonyme, que tout cet ensemble ne peut pas être impeccable tout le temps. Enfin sachez, cher Anonyme, que je me rends disponible pour rencontrer tous les Bruyérois qui le souhaitent.

Outre l'entretien de l'espace public, je me préoccupe de l'attractivité de la commune ; qu'elle ne devienne jamais un village dortoir. Mon prédécesseur, Gérard DOREL, a œuvré dans ce sens durant 40 ans ; je n'ai pas autant de temps devant moi, mais je saurai consolider notre statut de bourg centre. L'adhésion au syndicat scolaire des coteaux du laonnois a d'ores et déjà garanti la pérennité de l'école, ce qui est un atout pour une commune en favorisant l'accueil des familles. Un projet est en gestation pour maintenir nos aînés dans la commune. Dès l'annonce de la création de « Maisons France » dans chaque canton, je suis intervenue auprès des services de la préfecture et de la communauté d'agglomération du pays de Laon pour accueillir dans notre commune ce point d'accueil,

d'information et d'accompagnement des particuliers dans leurs démarches administratives.

Un village c'est aussi une vie associative riche. N'hésitez pas à rejoindre et à participer aux activités de nos associations. Vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations indispensables pour vous rencontrer autour d'activités variées.

Je vous souhaite une bonne rentrée

Marie-Pierre TOKARSKI

CANTINE SCOLAIRE & GARDERIE

Elles fonctionneront dès **le 2 septembre**.

Les parents intéressés doivent s'inscrire auprès du syndicat scolaire, e-mail : siscotlaonnois@gmail.com

Horaires de garderie :

- le matin de 7h30 à 8h35
- l'après-midi de 16h30 à 18h15.

ASSISTANTE SOCIALE

Celle-ci reprendra ses permanences à la salle des associations, place des Leups, les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois à partir de septembre.

SIRTOM

Distribution pour chaque foyer de bacs à ordures ménagères du 9 au 11 octobre sur la place des Leups.

TRAVAUX DE L'ETE

Site Internet de la commune :

Une nouvelle version adaptée aux différents moyens d'accès a été installée, merci de nous faire part de vos remarques.

<http://www.bruyeres-et-montberault.fr>

Salle des Fêtes :

Le parquet de la grande salle a été entièrement refait. Il permettra une meilleure utilisation de la salle pour les différentes activités.



Aire de jeux :

Des agrès de fitness ont été installés par les employés communaux. Madame la Maire a été la 1^{ère} à les tester.



Arrivée de la fibre optique à Bruyères :

Les 1^{ères} tranchées ont été creusées route de Parfondru. Les premières installations devraient être proposées aux abonnés courant 2020.



Radar pédagogique :

Un radar pédagogique a été mis en place route de Laon pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse en agglomération.



DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Quelques conseils pour vous faire gagner du temps :

- Perte des papiers d'identité : Mairie de Laon
- Renouvellement de la carte d'identité : Mairie de Laon
- Renouvellement du passeport : Mairie de Laon
- Perte du livret de famille : Mairie de Bruyères
- Ouverture et fermeture du compteur d'eau : Noréade : 03 23 04 56 07

UN PEU DE CIVISME

Haies

Chaque propriétaire riverain de voies, chemins et ruisseaux communaux a l'obligation d'entretenir les rives en limite de sa propriété.

Halte aux bruits de voisinage

Suite à de nombreuses plaintes il est rappelé que l'article R 1336-5 du code de la santé publique stipule qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité, et que les contrevenants s'exposent à des peines d'amendes. Pour information, les nuisances nocturnes débutent dès 22h jusqu'à 7h.

REPRISE DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

CLUB DES ANCIENS

Après-midis récréatifs pour les plus de 60 ans qui y sont tous invités :

Comme l'an dernier, Francis SZYCHOWSKI, Adjoint au Maire, animera les après-midis récréatifs qui auront lieu à la Salle des Fêtes tous les mardis après-midi de 13h30 à 16h30. La rentrée est prévue le 10 septembre.

BRUYÈRES LOISIRS

Pour les amateurs, *les randonnées pédestres* reprennent les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches de chaque mois à compter du 13 octobre. Rendez-vous à 9h place des Leups. Exceptionnellement en raison de l'actualité de septembre, elles auront lieu les dimanche 15 et 29.

Quant à celles du jeudi, elles sont programmées les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois. La 1^{ère} est prévue le 12 septembre, départ Place des Leups à 14 h.

Gymnastique volontaire Adultes à la salle des fêtes

Séances hebdomadaires

Lundi - 1^{er} groupe : de 18h15 à 19h15,

Lundi - 2^{ème} groupe : de 19h30 à 21h,

Mardi : de 18h à 19h30,

Mercredi : de 10h à 11h.

Reprise des cours :

- Joëlle : lundi 2 et mercredi 4 septembre.
- Sandrine : lundi 9 et mardi 10 septembre.

Après-midis « aquarelle »

Pour les amateurs du genre qui veulent s'entretenir, des séances d'aquarelle auront lieu, en autonomie, 2 fois par mois, le lundi de 14h à 16h, à compter du 23 septembre, à la salle des associations, selon un calendrier préétabli (hors vacances scolaires).

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler Jocelyne SZYCHOWSKI au ☎ 03 23 24 77 37.

Site internet de Bruyères Loisirs :

<http://www.bruyeres-loisirs.neopse-site.fr>

BRUYÈRES CULTURE - BIBLIOTHÈQUE

Horaires :

Mardi : 15h à 17h

Mercredi : 14h à 18h

Samedi : 10h à 12h

Club de Patchwork : à partir du mercredi 11 septembre de 14h à 16h dans la salle des associations ou à la bibliothèque.

De nouvelles adhérentes seront les bienvenues.

21^{ème} Village de l'Aquarelle, le dimanche 8 septembre, au Fort de Bruyères :

Nous y accueillerons des aquarellistes, sculpteurs et photographes.

Le Big Band Bruyérois se produira l'après-midi à partir de 14h30.

Des jeux picards seront à la disposition des visiteurs.

Venez nombreux !

Site internet de Bruyères Culture :

<https://bruyeres-culture.neopse-site.fr>

LA BRUYEROISE

et son Big Band répètent tous les jeudis soir au PAJ.

FOOTBALL AVEC L'USB

La reprise de l'école de football se déroulera par catégorie d'âge des enfants (garçons et filles) comme suit :

- Les U6/U7 : nés(es) en 2013 et 2014 : mercredi 4 septembre 2019, 13.30 -16.30h ;

- Les U8/U9 nés(es) en 2011 et 2012 : mercredi 4 septembre 2019, 13.30 -15.00h ;

- Les U10/U11, nés(es) en 2009 et 2010 : mercredi 4 septembre 2019, 15.00 -17.00h ;

- Les U12/U13 (nés en 2007 et 2008) : mercredi 4 septembre 2019, 15.00 -17.00h ;

- Les U14 (nés en 2006) : mercredi 4 septembre 2019, 17.00 -18.30 h ;

- Les U15/16 (nés en 2004 et 2005) : mercredi 4 septembre 2019, 17.00 -18.30 h ;

- Les U18 (nés en 2003) : Mardi et jeudi à partir du 13 aout 2019 de 18.30 à 20.00 heures

A noter que les horaires des entrainements de l'école de foot peuvent changer après la rentrée.

Une note d'information sera affichée sur le NOUVEAU TABLEAU EXTERIEUR INFO au club house.

Les inscriptions et renouvellements de licences seront enregistrés au stade les jours d'entraînement.

Les nouveaux joueurs devront se munir des documents suivants :

- Photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille,

- 1 photo d'identité récente,

- le règlement de la cotisation club fixée à 60 € des U6 aux U13, à 75 € pour les U14 /U15, à 95 € pour les U16 / U17 et U18. Les chèques-vacances et coupons-sports sont acceptés.

- Un lien de renouvellement des licences a été envoyé sur la boîte mail de chaque licencié.

Dans le cas contraire, une permanence se tiendra aux heures des entrainements, un formulaire de demande de licence sera remis sur place et devra être complété par le demandeur et son médecin traitant.

ANIMATION

Prochaine manifestation du club : le samedi 7 septembre à 14h : concours de boules au stade municipal, réservé aux adhérents et leurs sympathisants, ainsi qu'aux bruyérois. Inscriptions dès 13h30. 5 € par joueur.

CHASSE

L'ouverture de la saison est prévue pour le dimanche 15 septembre.

DATES A RETENIR

Samedi 7 septembre

« *Concours de boules* » organisé par l'USB Foot – inscriptions à 13h30 au stade.

Dimanche 8 septembre

« *Village de l'Aquarelle* » organisé par BRUYERES CULTURE - de 10h à 18h au Fort de Bruyères.

Samedi, dimanche 21 et 22 septembre

Journées du Patrimoine :

Eglise Notre Dame : ouverture et visite libre le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Fort : 10h30 et 14h30 : visite commentée les 2 jours (Réservation obligatoire : 06.09.42.52.99)

Vendredi, samedi, 11, 12 octobre

Opération « Brioches »

Dimanche 3 novembre

« *Repas des anciens* » organisé par le CCAS

Lundi 11 novembre

« *Cérémonie patriotique* » au Monument aux Morts à 12h15.

Vendredi 22 novembre

Soirée « *Beaujolais nouveau* » à la Salle des Fêtes

Dimanche 24 novembre

La Bruyéroise fêtera *Sainte-Cécile* à l'Eglise

Samedi 30 novembre

« *Loto* » de l'USB Foot

Dimanche 1^{er} décembre

« *Bourse aux jouets* » organisée par le CCAS

Marchés campagnards

Samedi 14 et 28 septembre

Samedi 12 et 26 octobre

Samedi 9 et 23 novembre

Samedi 14 et 28 décembre

Appel à Bénévolat



Arrivées et Départs

Afin de faciliter votre accueil et vos démarches, nous vous invitons à venir vous présenter en Mairie dès votre arrivée, nous vous informerons sur tous les évènements et activités du village.

Si vous quittez la commune, merci de le signaler au secrétariat de mairie.

Solution des mots 2019-1

THÈME PRINCIPAL : LES LOISIRS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
1	B	R	I	C	O	L	A	G	E		P	E	I	N	T	U	R	E		M
2	R	A	B	O	T	E	R		P	R	O	U	E		O		I	R	M	A
3	U	L	M		I	S	E	R	E		L	E	C	T	U	R	E		O	R
4	Y	E		O	T	E	S		E	T	E		L	A	T	I	N		U	C
5	E	S	O	P	E			V		E	S			R	O	S		S	L	H
6	R		R	E		O	S	E		L		N		M	U	S	I	Q	U	E
7	E	P	A	R	S		E	S	O		D	E	C	A		O	C		E	
8	S	I	T	E		S	P	O	R	T		F	A	C	I	L	E			J
9		C	E	R	C	E	A	U		R			R		R	E	L	E	V	E
10	C	O	U		P	A	R	L	A	I	T			D	E		I	U	L	U
11	E	R	R	E		T	E		I	C	E		J	E		V	E	X	A	
12	P	E	S	T	A			F	O	O	T	B	A	L	L					N
13		N		R	I		M	A	L	T	E		R	A	I	L	L	A		F
14		T	R	E	S	S	E		I		S		D	I	M	A	N	C	H	E
15	E		I		E	I	R	E		G		M	I	S	E	R	E	U	S	E
16	C	A	R	T	E	S		M	I	R	A		N		M		L			
17	H	I	E	R			F	I	L	I	G	R	A	N	E	E	S		E	N
18	E	R		O	S	I	E	R		S		G	R	I	S	E	T	T	E	
19	C	E	L	U	I		R		B	O	U	L	E	S			R	A	R	E
20	S		A	E	R	E	S		C	U	V	E		O		D	A	M	E	S